

Rapport d'activités

(début juin 2023 à septembre 2024)

Rapport financier

(exercice 2023)



La santé mentale en Mayenne

Assemblée générale

Lundi 30 septembre 2024

CÉAS de la Mayenne

Centre d'étude et d'action sociale

29 rue de la Rouillère, 53000 Laval – Tél. 02 43 66 94 34 – Mél. ceas53@orange.fr

Site Internet : www.ceas53.org

SIRET 317 001 386 00034 – APE 9499Z

Association déclarée le 28 juin 1978, parue au *Journal officiel* du 17 et 18 juillet 1978

Déclaration d'activité de la formation professionnelle enregistrée sous le numéro 525 300 099 53 auprès du préfet de région des Pays de la Loire

Le sens de l'action

La finalité du CÉAS est d'être au service de l'Homme. Un souci de contribution à la promotion des personnes guide la réflexion et l'action de ses membres et de ses salariés.

En cohérence avec cette finalité, il s'agit de **permettre à chacun d'être acteur de son propre destin** – ce qui implique l'autonomie –, **et acteur du développement collectif** – ce qui implique, dans une perspective citoyenne, la participation de chacun à l'organisation de son cadre de vie et de la société.

Pour atteindre ce but, le CÉAS s'emploie à **contribuer aux politiques sociales et au développement local**, par la mise à disposition et la diffusion de l'information (notamment statistique), l'animation de groupes de réflexion, la conduite de formations, la mise en œuvre d'expérimentations, la réalisation de diagnostics, d'évaluations ou de recherches...

Les racines du CÉAS sont celles de l'Éducation populaire – outil pour le développement de l'esprit critique, au service de la citoyenneté.

La mission du CÉAS est de diffuser l'information utile aux citoyens et de les accompagner dans l'appropriation de ces informations pour que celles-ci deviennent des "raisons d'agir". Pour donner l'envie d'être acteur dans son territoire et de lutter contre la morosité ambiante, le CÉAS s'attache à faire connaître et analyser ce qui se fait, ce qui réussit, ce qui marche bien.

Les moyens pour l'action

Le statut associatif permet la rencontre entre des membres adhérents, des administrateurs, des « usagers-clients » et des salariés dont la confrontation enrichit la réflexion et la qualité des actions mises en œuvre.

Les membres de l'association, venant de tous horizons, constituent un réseau d'expertise sur diverses approches possibles (territoires, publics, thématiques, disciplines), dont le CÉAS peut le cas échéant mobiliser les compétences. Ce réseau constitue également une ressource pour inscrire des actions dans la durée, au-delà des interventions ponctuelles, contractuelles et financées.

La polyvalence recherchée au niveau des intervenants (salariés, voire administrateurs), quant aux techniques (animation de groupe, formation, recherche) et aux champs d'application (action sociale, insertion, développement local, aménagement du territoire, politique de la ville, etc.), permet d'accumuler une expé-

rience transversale et facilite une approche globale de la société. Un recrutement des salariés pluridisciplinaire facilite cette polyvalence.

L'équipe de salariés, de taille réduite, fonctionne de façon consensuelle, solidairement, sans fonction directoriale marquée, sans spécialisation rigide des fonctions.

Les administrateurs sont chargés de définir les grandes orientations de l'association et de fixer des axes de travail prioritaires. Ils ont également une fonction de veille par rapport au respect du projet associatif, de conseil et d'enrichis-

sement pour les interventions, de stimulation pour plus de pertinence et d'efficacité dans les actions conduites, pour plus d'initiatives et d'actions innovantes.

Le CÉAS recherche une certaine indépendance, ce qui implique un équilibre budgétaire essentiellement par des prestations de service, et non des subventions de fonctionnement. Cette indépendance permet éventuellement des prises de position.

L'implication dans divers réseaux facilite une plus grande ouverture et permet de bénéficier de compétences extérieures.

Le CÉAS est un lieu-ressources pour la connaissance du département, de son histoire, de ses réalités, de ses acteurs et de leurs initiatives. C'est aussi un lieu-ressources pour tout ce qui concerne la vie associative ; le CÉAS accueille, pour des conseils, tous les responsables associatifs et tous ceux qui souhaitent créer une association. Le CÉAS est un centre de formation et également un prestataire pour des missions d'études, de conseils ou d'évaluation dans le champ social, médico-social et sanitaire. Il diffuse plusieurs publications et diverses productions, notamment via son site Internet.

Les méthodes pour l'action

Une diversité de moyens d'action : mise à disposition et diffusion de l'information utile, animation de groupes de réflexion, formations, accompagnement individuel ou collectif, expérimentations, diagnostics, évaluations, études ou recherches finalisées vers l'action...

Un souci d'apporter une réponse à toute demande en cohérence avec le projet associatif, quand bien même la solvabilité n'est pas immédiatement ou complètement envisageable.

Un renouvellement permanent au niveau de la réflexion et de l'action, par l'observation et l'analyse des changements sociaux, par l'introduction régulière d'innovations, par l'initiative d'actions innovantes ou d'expérimentations, par l'ouverture de nouveaux champs d'intervention.

Une approche globale de la société, qui se marque par une capacité à faire le lien entre ses différentes composantes, mais un

ancrage des actions sur les réalités de terrain, d'où la prise en compte des territoires et de leurs spécificités socio-économiques et socioculturelles pour une cohérence d'intervention.

Une attention permanente à l'égalité entre les femmes et les hommes, et à la lutte contre les discriminations.

Un ancrage pédagogique, dans la conduite des actions de formation, **sur l'expérience et les pratiques au quotidien** des participants, valorisant richesses et capacités.

Une pratique de la formation-action ou de la recherche-action qui vise la prise en compte de l'ensemble des acteurs concernés, leur appropriation de la démarche, leur implication dans l'élaboration des propositions et éventuellement dans la mise en œuvre des actions. Ce souci aboutit à la promotion des diverses

formes de démocratie participative ou de santé communautaire.

Une préoccupation constante de démarche partenariale qui contribue aux décloisonnements, à la coordination entre les différents acteurs, au travail en réseau.

Une perspective écologique prenant en compte les effets à court, moyen et long terme, sur l'environnement et sur les populations, de toute action liée aux politiques sociales ou au développement local.

Un souci d'ouverture aux échanges avec d'autres pays, en complémentarité au fort enracinement local du CÉAS.

Un souci de transmission des savoirs et savoir-faire par la diffusion des outils créés, des innovations, et par la participation à la formation des plus jeunes dans une visée en cohérence avec les valeurs du CÉAS.

Rapport d'activités 2023-2024

Vie associative

Pages
4 et 5

Éducation populaire

Page 6

Soutien à la vie associative

Page 7

Formations

Pages
8 et 9

Études, accompagnements et interventions diverses

Page
10

**Rapport financier 2023
Budget prévisionnel 2024**

Pages
11 et 12

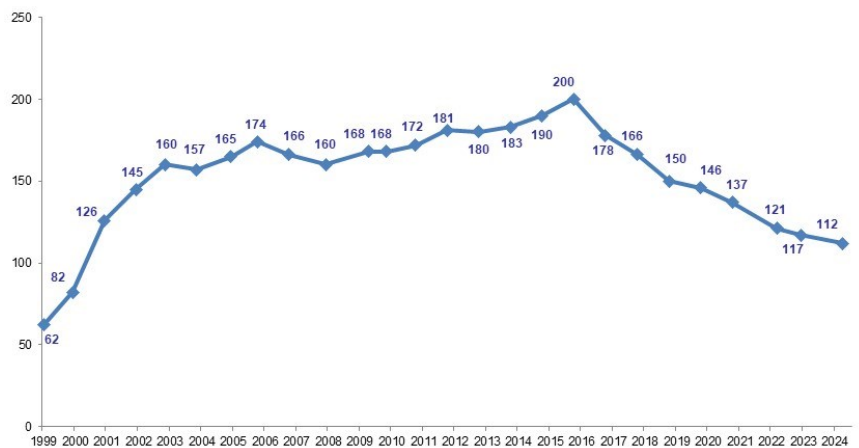
Adhérents : une tendance à inverser...

Le CÉAS a compté jusqu'à 200 adhérents en 2016. Depuis cette date, leur nombre diminue lentement mais régulièrement. Fin septembre 2024, le CÉAS compte 112 adhérents : 55 personnes physiques et 57 personnes morales. Ces dernières sont essentiellement des associations, et dans une moindre mesure des collectivités locales.

Depuis la dernière assemblée générale (juin 2023), le CÉAS a perdu 5 adhérents. La diminution de leur nombre depuis 2016 peut s'expliquer de diverses façons : fusions de structures, départs du département, vieillissement des adhérents et moindre intérêt parmi les plus jeunes générations. Le montant de la cotisation annuelle (8 euros) n'est probablement pas un frein. Entre autres, les adhérents bénéficient d'un service spécifique avec un bulletin hebdomadaire : le *CÉAS-point-com* ⁽¹⁾.

Des administrateurs actifs... mais peu nombreux

Le conseil d'administration comprend actuellement dix membres, dont quatre délégués du bureau. Il fonctionne collégialement, avec des délégations,



mais sans président, vice-président, secrétaire, trésorier...

Ce fonctionnement est rendu possible par :

- ✓ Une forte implication de l'équipe salariée et de plusieurs adhérents qui ne sont pas administrateurs.
- ✓ Des relations de confiance.
- ✓ Une très grande transparence.

Le lundi matin, chaque administrateur reçoit un compte rendu hebdomadaire, rédigé par l'équipe salariée, sur les événements de la semaine précédente en lien avec la vie associative et les prestations en cours ou en projet. Cette transparence permet aux administrateurs de suivre en temps réel l'actualité de l'association, de réagir en cas de questionnement, de centrer les réunions sur l'actualité et les orientations. Cela permet de réduire le nombre de réunions et, dans les situations de relative urgence, de fonctionner par échange de courriels.

Aujourd'hui, le conseil d'administration a besoin de se renforcer. L'objectif est d'atteindre le nombre d'une quinzaine d'administrateurs – ce qui permettrait de relancer la limitation de la durée des mandats à sept ans maximum.

Depuis juin 2023, le conseil d'administration s'est réuni à trois reprises : le 4 septembre 2023, le 8 janvier 2024 et le 9 septembre 2024. Un groupe de travail s'est réuni le 30 mai 2024 pour préparer l'assemblée générale.

Adhérer au CÉAS ?

- ✓ C'est soutenir une association dont on reconnaît l'utilité sociale dans le département, et en particulier son action au titre de l'éducation populaire.
- ✓ C'est avoir la possibilité de participer à la définition des orientations via ses votes à l'assemblée générale et/ou son engagement au sein du conseil d'administration.
- ✓ C'est pouvoir bénéficier de relations privilégiées avec l'association et ainsi de services gratuits.
- ✓ C'est recevoir, gratuitement, chaque semaine, par messagerie électronique, un bulletin de deux pages avec des synthèses d'études, des annonces d'événements, des informations sur la vie associative... et une pensée hebdomadaire.

(1) – Sous réserve de communiquer une adresse électronique.

Une équipe salariée à renforcer

C'est l'une des priorités de l'association : **Renforcer l'équipe salariée**... Cette orientation va de pair avec deux autres : **développer l'activité du centre de formation** et **consolider le modèle économique**.

Claude Guioullier, Nathalie Houdayer et Jean-Louis Villin constituent aujourd'hui le socle et... la « mémoire » de l'équipe.

Le 18 septembre 2023, Louise Guillé a rejoint l'équipe salariée en tant qu'assistante administrative dans le cadre d'un CUI-CIE de six mois, puis à compter du 1^{er} avril 2024, sous contrat à durée indéterminée, en tant que chargée de formation, études et recherches-action.

Formation continue des salariés

Depuis juin 2023, les salariés ont bénéficié de formations :

- Les 28, 29 et 31 août, 1^{er} septembre 2023 : ateliers sur des logiciels informatiques pour l'enseignement supérieur (Claude Guioullier).
- Le 23 août 2023 : webinaire de présentation de la plateforme France VAE (Nathalie Houdayer).
- Le 14 septembre 2023 : « Webinaire Tutonomie "Les aides à domicile, comment faire en sorte d'optimiser ce soutien" » (Louise Guillé, Nathalie Houdayer).
- Le 19 septembre 2023 : webinaire de France VAE sur « Le dossier de faisabilité et le nouveau circuit de recevabilité » (Nathalie Houdayer).
- Le 21 septembre 2023 : webinaire de présentation de l'espace documentaire de France VAE (Nathalie Houdayer).
- Le 2 octobre 2023 : atelier Afnor « Qualiopi – Focus Responsabilité sociétale des entreprises » (Louise Guillé, Claude Guioullier).
- Le 20 octobre 2023 : formation « La ludification des formations » (Nathalie Houdayer).
- Mars 2024 : formation « Concevoir et animer une formation avec une pédagogie active », avec obtention du titre professionnel (Louise Guillé).

- De mars à juillet 2024 : formation « Guid'Asso du label généraliste » (Louise Guillé, Nathalie Houdayer).
- En mars et avril 2024 : formation « Premiers secours en santé mentale » (Louise Guillé).
- Les 10 et 11 juillet : formation « Adapter ma pratique de formateur aux apprenants en situation d'illettrisme » (Nathalie Houdayer).

En outre, Louise Guillé et Nathalie Houdayer participent régulièrement à des webinaires d'actualités organisés par France VAE dans le cadre de leur labellisation en tant qu'architectes accompagnatrices de parcours.

Par ailleurs, Évelyne Darmanin et Nathalie Houdayer participent aux rencontres départementales des référents handicap (une rencontre par trimestre).

Accueil de stagiaires

Depuis la dernière assemblée générale, le CÉAS a accueilli trois stagiaires :

- Oscar Beaugas, du 4 au 22 mars 2024, dans le cadre d'une formation en licence de Sciences sociales.
- Pauline Bois, du 17 au 21 juin 2024, dans le cadre d'un stage de découverte en milieu professionnel en classe de Seconde.
- Louisa Hamza, du 2 au 13 septembre, dans le cadre d'une période de mise en situation en milieu professionnel.



Pas de citoyenneté possible si le citoyen n'a pas accès à l'information qui le concerne et qui concerne son environnement...

Un site Internet de contenus

Le site Internet du CÉAS n'a pas d'abord pour but de mettre en valeur l'association – il vise prioritairement à rendre accessibles à tous, gratuitement, des contenus inédits, originaux, utiles.

Du 1^{er} juin 2023 au 30 septembre 2024, près de 156 000 pages ont été ouvertes sur le site Internet du CÉAS (une moyenne de 9 780 pages par mois), au cours d'environ 118 200 sessions (40 secondes en moyenne par session).

Outre les informations diverses sur le CÉAS (barre horizontale d'onglets), le site Internet propose :

- Des articles de fond classés par rubriques et sous-rubriques (barre verticale d'onglets).
- Des articles d'actualité d'intérêt local ou national (rubrique « CÉASsement vôtre ! »).
- Des quiz d'actualité pour tester ses connaissances de façon ludique, sur tout ce qui se passe en France et dans le monde (13 quiz mis en ligne depuis début juin 2023).
- Des guides ou répertoires d'acteurs mayennais réalisés par le CÉAS (gérontologie, accès aux droits...).

Diverses rubriques proposent des dossiers ou articles aux contenus inédits et denses. Tous les documents sont accessibles gratuitement.

La Lettre du CÉAS : un mensuel

Le CÉAS compte 97 abonnés payants à sa publication mensuelle (20 euros par an). Leur nombre diminue (– 6 depuis la précédente assemblée générale), mais la diffusion possible par voie électronique permet une large rediffusion. Ainsi, la diffusion payée ne reflète pas l'audience.

Les abonnés peuvent recevoir *La Lettre du CÉAS* par voie postale et/ou électronique.

La publication fonctionne avec un Comité de relecture qui veille au fond et à la forme. Il pourrait

accueillir de nouveaux membres (il se réunit habituellement chaque mois, un lundi, de 17 h 30 à 19 h).

CÉAS-point-com, bulletin hebdomadaire

Tous les vendredis, les adhérents ont reçu le *CÉAS-point-com*, un bulletin électronique hebdomadaire de deux pages. De plus, le CÉAS publie régulièrement des « brèves » pour promouvoir les événements organisés par des adhérents et/ou partenaires.

Le CÉAS sur les réseaux sociaux : Facebook et LinkedIn

Principalement pour faire connaître ses publications, le CÉAS est présent sur...



@ceasmayenne

CÉAS de la Mayenne

86 J'aime • 103 followers



<https://www.linkedin.com/company/ceas53/>



CÉAS de la Mayenne

50 abonnés

Cahiers sociodémographiques régulièrement mis à jour

Accessible sur le site Internet à partir de l'onglet « Publications », une collection de six *Cahiers sociodémographiques* présente le département de façon synthétique... mais rigoureuse.

Le *Cahier* n° 1 « Analyse sociodémographique de la Mayenne (présentation générale) » a fait l'objet d'une actualisation en janvier 2024 ; les *Cahiers* n° 2 « Emploi et population active en Mayenne » et n° 3 « Les personnes dites âgées » ont été actualisés en juillet 2024.

Guid'Asso – Accompagnement généraliste



Depuis le 7 octobre 2023, le CÉAS est labellisé « Guid'Asso – Accompagnement généraliste », dans le prolongement du dispositif « Centre de ressources et d'information pour les bénévoles – Crib ».

Avec le Comité olympique et sportif (Cdos) de la Mayenne et la Ligue de l'enseignement, le CÉAS :

- Accompagne les associations ou les porteurs de projet de façon transversale sur tous les sujets concernant la vie associative ;
- Accueille les bénévoles, évalue les besoins, propose des conseils, un accompagnement et du suivi ;
- Mobilise les ressources et les autres acteurs si nécessaire ;
- Apporte son appui et son expertise à la vie du réseau ;
- Peut concevoir et mettre en place des formations.

Dans le cadre d'un maillage du département, le CÉAS est dorénavant Guid'Asso généraliste référent pour les trois communautés de communes du sud-Mayenne : Pays de Craon, Pays de Château-Gontier et Pays de Meslay-Grez.

Le 7 septembre, le CÉAS a tenu un stand au Forum des associations de Laval : l'occasion de présenter le dispositif Guid'Asso et d'approfondir les besoins de formation des bénévoles dans le



cadre d'un projet collectif impulsé par le Mouvement associatif des Pays de la Loire (cf. ci-après).

Dispositif « Impact emploi association » de l'Urssaf

Depuis début 2015, dans le cadre d'un



partenariat avec l'Urssaf, le CÉAS, « tiers de confiance », dispose du logiciel Impact Emploi pour réaliser les formalités liées à l'embauche, les bulletins de paie et les déclarations sociales et fiscales pour le compte d'associations employant moins de vingt salariés.

Dans le cadre de cette mission, le CÉAS apporte également conseils, assistance et formation aux responsables. Seize associations font actuellement appel au CÉAS (adhésion + participation aux frais sur la base du nombre de bulletins de salaire édités).

Observatoire de la vie associative

Depuis 2001, le CÉAS assure un recensement exhaustif des créations d'association en Mayenne – ce qui donne lieu à des analyses publiées dans *La Lettre du CÉAS*.

En avril 2024, le CÉAS a publié un dossier qui recense les associations créées en 2023 par secteur et sous-secteur d'activité.

Parcours régional de formation des bénévoles à la gestion associative

À l'initiative du Mouvement associatif des Pays de la Loire, le CÉAS participe à la mise en place d'un collectif de structures associatives pour la formation des bénévoles à la gestion associative.

Certification Qualiopi

Depuis le 5 avril 2022, le CÉAS est certifié Qualiopi (référentiel national qualité pour les centres de formation). Cette certification est valide jusqu'au 4 avril 2025. Un audit de surveillance a eu lieu le 6 novembre 2023. Un audit de renouvellement est programmé le 5 décembre 2024.

Formations d'aides à domicile de l'ADMR de la Mayenne

✓ **Formations Initiation professionnelle** pour les aides à domicile nouvellement recruté(e)s en contrat à durée indéterminée. La formation, sur cinq jours, a lieu dans les locaux du CÉAS. Trois formations se sont déroulées au second semestre 2023 et cinq au premier semestre 2024.

✓ **Animation de diverses formations professionnelles** pour les aides à domicile en situation d'emploi :

- « Tuteurs de stagiaires » (5 jours).
- « Intervenir auprès de personnes reconnues handicapées en situation de handicap intellectuel ou psychique » (3 jours).
- « Accompagner la personne en perte d'autonomie durant le repas » (2 jours).
- « Fin de vie, perte et deuil » (2,5 jours).

Accompagner la fin de vie, la perte, le deuil

Le CÉAS a sous-traité, à l'association Jalmalv, l'animation de deux sessions de deux jours sur le thème : « Accompagner la fin de vie, la perte, le deuil », auprès des professionnels de l'Institut Calypso, à Laval.

Accompagnement à la VAE (ancien dispositif)

Le CÉAS a accompagné onze salariés de l'ADMR de la Mayenne pour l'obtention du diplôme d'État d'accompagnant éducatif et social (référentiel 2021)

par la validation des acquis de l'expérience (VAE). Ils ont préparé le livret 2 pour l'obtention de leur diplôme d'État. Sept d'entre eux sont passés devant le jury et quatre finalisent leur dossier.

Parmi ces sept salariés, cinq ont d'ores-et-déjà obtenu leur diplôme ; une a validé partiellement son diplôme (quatre blocs de compétences validés sur les cinq demandés – elle poursuit l'accompagnement pour l'obtention de ce dernier bloc.

Accompagnement à la VAE (France VAE)

Depuis fin août 2023, le CÉAS est architecte accompagnateur de parcours (AAP) auprès de tous les candidats mayennais qui souhaite obtenir une certification de la filière sociale, allant du niveau 3 (CAP, mention complémentaire, titre professionnel, diplôme d'État) au niveau 8 (doctorat).

Dans une phase de préfiguration jusqu'à juin 2024, le dispositif a très rapidement permis au CÉAS d'engager une quinzaine de parcours jusqu'à fin 2023. Depuis janvier 2024 et jusqu'à ce jour, ce sont vingt-quatre candidats qui ont émis le souhait d'être accompagnés par le CÉAS. En prenant en compte les abandons de parcours, le CÉAS accompagne actuellement vingt-sept candidats.

Formation d'agents d'entretien

Le CÉAS a animé une session de formation au premier semestre 2024 auprès d'agents d'entretien de l'association Entr'Aides Services, à Château-Gontier-sur-Mayenne, sur le thème « Entretien du cadre de vie / du cadre de bureau » (apports théoriques, mises en situation sur site).

Groupe d'analyse de pratique

Le CÉAS a confié à une intervenante extérieure l'animation de quatre séances d'analyse de pratique auprès de cadres de l'Union départementale des associations familiales (Udaf) de la Mayenne.

Interculturalité et psychotraumatismes dans les pratiques professionnelles

Le CÉAS a confié l'animation de quatre sessions de formation sur le thème : « Interculturalité et psychotraumatismes dans les pratiques professionnelles »,

Formateurs occasionnels entre juin 2023 et septembre 2024

- Catherine Costaouec
- Évelyne Darmanin
- Josselin Delahaye
- Thérèse Mollier
- Marie-Thérèse Poirier
- Thérèse Renard
- Florence Rincel
- Christine Savaris
- Mehdi Zeguelli

à l'association I.Care, auprès des professionnels de la Plateforme talents migrants, le CCAS de Laval, le CAMSP de Laval, EnoSia, France terre d'asile et France Horizon.

Formations aux valeurs civiques et citoyennes pour les volontaires en service civique

En partenariat avec le Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES), le CÉAS anime en Mayenne un programme de formation conjointement avec la Ligue de l'enseignement et le Comité départemental olympique et sport (Cdos) de la Mayenne.

Outre l'animation de sessions de formation, le CÉAS assure la gestion-administration, comprenant inscriptions, convocations, organisation matérielle, facturations, bilan annuel...

D'octobre 2023 à juin 2024, dix-huit sessions de deux jours ont été animées. Une session programmée a été annulée à cause du « Plan Vigipirate », mais elle a pu être reprogrammée. Une autre session a été partiellement animée (première journée uniquement, faute d'un nombre suffisant de participants).

Cela représente 238 volontaires formés dans le cadre du programme départemental, dont 163 ayant une mission dans une association ; 70 dans un établissement de l'Éducation nationale ou un lycée professionnel ; 2 dans une collectivité locale ou un service de l'État ; 3 dans un établissement ou service social ou médico-social (ESSMS).

La première journée de chaque session (« Être volontaire en service civique ») permet aux volontaires de se rencontrer et d'échanger sur leurs missions ; de connaître leurs droits et leurs devoirs ; de réfléchir à la notion d'engagement ; de découvrir des lieux ressources pour l'information (notamment sur la mobilité internationale avec l'intervention de la Maison de l'Europe en Mayenne) ; d'aborder la question de leur projet d'avenir (l'après service civique). En outre, cela permet de créer une dynamique de groupe pour aborder la seconde journée autour d'une thématique spécifique.

Le CÉAS propose huit thématiques différentes pour ces secondes journées :

- La création et le fonctionnement des associations
- La justice, les droits de l'Homme, les discriminations
- La gestion des conflits par une bonne communication
- Le monde du handicap : fraternité et vivre ensemble
- La compréhension des religions et la laïcité
- La santé : la prévention, les actions de sensibilisation
- La citoyenneté, la vie politique et l'organisation administrative
- L'utilisation des médias pour s'informer et informer
- Le monde du travail et la vie professionnelle

Pour ces journées thématiques, le CÉAS mobilise son réseau pour des interventions de personnes-ressources, voire d'experts, également pour des visites de lieux ayant un intérêt en lien avec le thème.

À l'intention des volontaires et des tuteurs, le CÉAS a organisé des formations « Premiers secours en santé mentale » (trois sessions auprès de 45 participants au total).

Formation aux valeurs de la République et à la laïcité

Le CÉAS (Évelyne Darmanin et Christophe Mézange) a animé une session de formation « Valeurs de la République et laïcité » auprès jeunes engagés dans des associations.

Enseignements universitaires

Le CÉAS a acquis de l'expérience qu'il lui semble important de transmettre aux plus jeunes générations. Ainsi, en 2023-2024, à l'UCO Laval, Claude Guioullier est intervenu dans cinq filières : assurances-banque-finance, économie-gestion, histoire, librairie et métiers du bâtiment. Les divers enseignements assurés portent sur la méthodologie de projet, les techniques d'enquête, les statistiques, le journalisme, la psychologie sociale.

France terre d’asile en Mayenne

Le CÉAS poursuit son accompagnement auprès de France terre d’asile en Mayenne pour l’élaboration du projet d’établissement des pôles Asile et Intégration.

Centre communal d’action sociale de Changé

Le CÉAS a accompagné le CCAS pour l’élaboration de son analyse des besoins sociaux. Les membres du CCAS et le CÉAS ont conduit les entretiens auprès des acteurs locaux pour établir le diagnostic et définir des priorités. Le CÉAS a réalisé le diagnostic sociodémographique.

Association Les Abeilles mayennaise

Le CÉAS a bouclé l’accompagnement pour l’élaboration du projet associatif et la rédaction des fiches-action relatives au fonctionnement.

Réseau des intervenants en addictologie de la Mayenne

Rédaction en cours du n° 15 du *Riam Infos* avec un dossier sur la journée départementale du RIAM qui a traité de la vie affective, la sexualité, la santé mentale... et les addictions.

Confédération syndicale des familles (CSF) de Saint-Saveur-des-Landes – Espace de vie sociale

Le CÉAS a accompagné l’association pour son dossier de demande de renouvellement de son agrément (accompagnement méthodologique et relecture du

dossier, rédaction du diagnostic sociodémographique, accompagnement spécifique pour la définition des orientations, l’écriture des fiches-action, le dispositif d’évaluation, la programmation des actions).

Unafam 53

Le CÉAS accompagne l’Unafam pour une étude sur la vie au quotidien des proches aidants auprès de personnes malades psychiques. Cette étude est un préalable à la mise en œuvre d’un programme d’actions.

Conseil départemental de la Mayenne

Le CÉAS accompagne le Conseil départemental dans la mise en place d’un Observatoire départemental sociodémographique, avec une approche sur la base territoriale des communautés de communes ou d’agglomération (regard extérieur sur le choix des indicateurs les plus pertinents et aide à la rédaction d’analyses à partir des données).

Comité technique Économie Emploi (CT2E) Mayenne Sud

Le CÉAS a présenté, lors de la rencontre des trois comités techniques, les évolutions démographiques de la Mayenne.

Commune de Romagné (Ille-et-Vilaine) – Espace de vie sociale (EVS) L’Escale

Le CÉAS a élaboré le diagnostic socio-démographique pour le renouvellement du projet social de L’Escale.



Rapport financier 2023

Budget prévisionnel 2024

Principales caractéristiques de l'exercice 2023

Le compte de gestion 2023 affiche un excédent d'environ 18 900 euros, soit 10 % des prestations facturées (9 % en 2022).

Une augmentation sensible des charges externes (+ 18 000 euros) s'explique surtout par le recours accru à des organismes de formation pour assurer des prestations nouvelles.

Au 31 décembre 2023, les fonds propres de l'association s'élèvent à 170 218 euros, tandis que les dettes financières s'élèvent à 36 000 euros. En 2022, ces chiffres étaient respectivement de 151 000 euros et 43 000 euros.

BILAN AU 31/12/2023

ACTIF				
	Brut	Amortissements et provisions	2023	2022
Actif immobilisé				
Logiciels	3 913,60 €	3 913,60 €	0,00 €	0,00 €
Site internet	3 021,64 €	3 021,64 €	0,00 €	0,00 €
Constructions / Agencements	203 519,95 €	84 881,80 €	118 638,15 €	126 735,14 €
Mat. de bureau et informatique	11 842,44 €	11 263,77 €	578,67 €	844,35 €
Mobilier	10 472,15 €	10 387,43 €	84,72 €	483,12 €
Total 1	232 769,78 €	113 468,24 €	119 301,54 €	128 062,61 €
Actif circulant				
Usagers et comptes rattachés	43 431,96 €		43 431,96 €	28 013,48 €
Disponibilités	67 987,46 €		67 987,46 €	45 333,40 €
Charges constatées d'avance	2 393,00 €		2 393,00 €	6 688,14 €
Produits à recevoir	8 963,00 €		8 963,00 €	8 107,00 €
En cours de production	4 522,00 €		4 522,00 €	
Total 2	127 297,42 €	0,00 €	127 297,42 €	88 142,02 €
TOTAL 1 + 2	360 067,20 €	113 468,24 €	246 598,96 €	216 204,63 €
PASSIF				
			2023	2022
Fonds propres				
Fonds associatif			127 445,64 €	127 445,64 €
Report à nouveau			23 828,51 €	11 337,80 €
Résultat de l'exercice			18 943,99 €	12 490,71 €
Taxe d'apprentissage équipements				
Total 1			170 218,14 €	151 274,15 €
Provisions				
Provision pour risques et charges			3 000,00 €	2 750,00 €
Total 2			3 000,00 €	2 750,00 €
Dettes				
Emprunt établissement de crédit			36 008,82 €	43 003,43 €
Dettes fiscales et sociales			18 991,66 €	12 870,39 €
Fournisseurs et comptes rattachés			11 818,33 €	2 002,66 €
Charges à payer			2 266,22 €	2 304,00 €
Autres dettes (APF)			900,00 €	
Produits constatés d'avance (Etat-ARS & SDJES)			3 395,79 €	2 000,00 €
Total 3			73 380,82 €	62 180,48 €
TOTAL 1 + 2 + 3			246 598,96 €	216 204,63 €

Budget prévisionnel 2024

Le budget prévisionnel 2024 est excédentaire, mais dans une moindre mesure.

Compte de résultat 2023

		2023	2022	Variation
70/ Activités de l'association				
701000	Vente de publications	2 250,00	2 460,00	-210,00
706001	Prestations de services formation	131 286,27	102 411,05	28 875,22
706002	Prestations de services recherches-action	28 990,77	21 271,23	7 719,54
71345	Prestations de service en cours	4 522,00		4 522,00
740000	Subvention Fonjep	8 883,00	8 107,00	776,00
741000	Subvention FDVA		3 500,00	-3 500,00
743000	Autres subventions	9 627,64	900,00	8 727,64
756000	Cotisations adhérents	912,00	912,00	0,00
758000	Produits divers de gestion courante	2,63	2,02	0,61
771300	Libéralités perçues	1 714,40	2 212,10	-497,70
791000	Transferts de charges	5 715,01	6 468,33	-753,32
	TOTAL A	193 903,72	148 243,73	45 659,99
60/ Achats				
602250	Fournitures de bureau	844,98	1 079,10	-234,12
604000	Achats de prestations de services	0,00	1 320,00	-1 320,00
606100	Fournitures non stockables	8 355,69	7 224,01	1 131,68
606300	Fournitures pédagogiques	509,78		509,78
606500	Repas formations (service civique)	5 651,62	2 612,40	3 039,22
		15 362,07	12 235,51	3 126,56
61/ Services extérieurs				
612000	Redevance de crédit-bail	1 584,00	2 112,00	-528,00
615201	Entretien des locaux	45,60	319,68	-274,08
615600	Maintenance	5 531,16	5 318,65	212,51
616000	Primes d'assurance	2 337,33	2 163,30	174,03
618100	Documentation	1 983,01	1 253,45	729,56
		11 481,10	11 167,08	314,02
62/ Autres services extérieurs				
621900	Autre personnel pédagogique extérieur	22 571,95	6 691,81	15 880,14
622000	Honoraires	2 211,52	2 314,98	-103,46
625100	Voyages et déplacements	2 516,78	2 881,96	-365,18
625700	Réceptions	485,64	429,82	55,82
626001	Affranchissements	543,75	672,19	-128,44
626002	Téléphone	1 538,74	1 616,10	-77,36
627000	Services bancaires	37,02	35,11	1,91
628100	Cotisations d'appartenance	83,00	125,00	-42,00
		29 988,40	14 766,97	15 221,43
63/ Impôts et taxes				
631300	Participation employeur à la formation continue	452,05	321,74	130,31
635000	Taxe foncière et autres impôts	3 090,00	3 053,00	37,00
		3 542,05	3 374,74	167,31
64/ Personnel				
641100	Salaires et appointements	80 206,37	60 066,39	20 139,98
645000	Cotisations sociales	22 521,99	20 853,67	1 668,32
648000	Formation continue	2 294,25	2 000,00	294,25
		105 022,61	82 920,06	22 102,55
65/ Autres charges de gestion courante				
658000	Charges diverses de gestion courante	19,21	10,36	8,85
68/ Dotation de l'exercice				
6811	Dotation aux amortissements des immobilisations	9 761,62	9 717,83	43,79
681500	Dotation aux provisions pour risques et charges	1 000,00	1 000,00	0,00
		10 761,62	10 717,83	43,79
	TOTAL B	176 177,06	135 192,55	40 984,51
	Résultat d'exploitation (A-B=C)	17 726,66	13 051,18	4 675,48
76/ Produits financiers				
768100	Intérêts livret A	1 302,27	444,08	858,19
	TOTAL D	1 302,27	444,08	858,19
66/ Charges financières				
661100	Intérêts des emprunts et dettes	855,91	1 004,55	-148,64
	TOTAL E	855,91	1 004,55	-148,64
	Résultat financier (D-E=F)	446,36	-560,47	1 006,83
77/ Produits exceptionnels				
770000	Dévolution actif association	770,97		770,97
67/ Charges exceptionnelles				
671000	Régularisation sur exercice antérieur			0,00
	Résultat exceptionnel	770,97	0,00	770,97
87/	Bénévolat	33 937,00	33 757,00	180,00
86/	Prestations bénévoles	33 937,00	33 757,00	180,00
	Excédent ou déficit (C+F+I)	18 943,99	12 490,71	5 682,31